

Concerne : parcelles 58, 59 fe 2 du Grand- Saconnex DD 102062/2

Grand-Saconnex le 23 septembre 2009.

Monsieur le Président
du Conseil Municipal
de la Ville du
Grand-Saconnex

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux.

En date du 28 mai 2008 nous vous avons fait part de notre opposition relatif au projet de construction d'un habitat groupé sur ladite parcelle 59, avec 7 logements (A ce sujet nous n'avons reçu aucune réponse de la part de la Commune)

Le projet a été modifié avec 8 logements et a obtenu votre aval et l'autorisation du DCTI, où un recours est pendant.

Maintenant il y a un nouveau projet avec 10 appartements dans un bâtiment et 23 places de parking en surface. (Avec les nuisances insupportables de 23 véhicules, bruit, odeurs, sécurité pour les enfants avoisinant, etc.)

La zone 5 dite villa est bafouée, un bâtiment de plus de 4800 m3 et avec 10 logements plus 2 bureaux en sous sol, dans cette zone, ce n'est vraiment plus considéré comme villa.

Nous avons le sentiment d' être vraiment maltraité par de telles procédures visant à nous "blouser" Il y a une manipulation évidente du promoteur.

Donc par ces quelques lignes nous vous réitérons notre opposition à un tel projet.

Comme indiqué dans notre précédente lettre, nous ne sommes pas opposé à la construction de villa à logement individuel d'un étage sur rez-de-chaussée.

En vous remerciant d'avance pour la bonne suite (digne d'une zone villa) veuillez recevoir Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, nos salutations les meilleures.

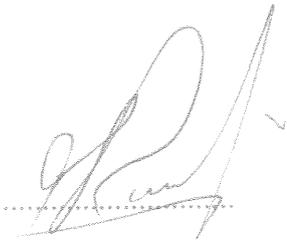
Page suivante : Noms et adresse des signataires

Marcel ROULIN
43 A chemin des Coudriers
1218 GRAND-SACONNEX
Tél. 022 / 798 25 56

Concerne :DD 102062 parcelle 59,58 fe 2 du Grand-Saconnex

Noms et adresses des signataires :

ROULIN Juliette et Marcel
43A, chemin des Coudriers


.....

.....

STEULET Michel
AMEZAGA Izaskun
43, chemin des Coudriers


.....

.....

MERNE Mercedes et Michel
43B, chemin des Coudriers


.....

.....

MAYER Elena et Jörg
12, Parc des Mayens


.....

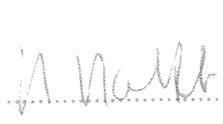
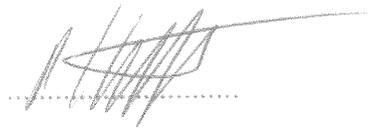
.....

DEFAWES Lucienne et Jean
16, Parc des Mayens


.....

.....

MOTTET Maryline et Pascal
41, chemin des Coudriers


.....

.....

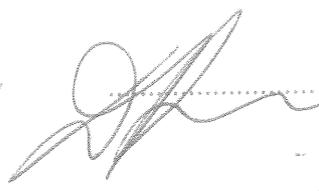
GEROUDET Antoine
3A, chemin Attenville


.....

CABEZA José-Antonio
39, chemin des Coudriers


.....

SCHOENENBERGER Diana et Guy
39A, chemin des Coudriers


.....

.....

Co-signataires :

les habitants riverains
du chemin des Coudriers 45
1218 Le Grand-Saconnex
(voir page suivante)

Mr. Jean-Claude Cudré

Président du Conseil
Municipal
Mairie du Grand-Saconnex
Route de Colovrex, 18
1218 Le Grand-Saconnex

Le Grand-Saconnex, le 10.10.09

Concerne : notre opposition commune au deuxième projet de construction d'un immeuble,
chemin des Coudriers, 45 (nouveau projet Clivaz, DD 102 062 / 2, déposé au
DCTI le 07. 09. 09, paru dans la FAO le 11. 09. 09)

Cher Monsieur,

En mai 2008, nous vous avons déjà fait part de notre ferme opposition au premier projet de construction d'un immeuble dans la zone villa (zone 5 protégée) de notre commune, et nous avons fait recours contre la décision d'autorisation, comme vous le savez. Il s'agit du projet de construction antérieur à celui mentionné ci-dessus.

Un nouveau projet Clivaz a été déposé le 7 septembre, et vise à une modification impliquant maintenant (entre autres) une extension avec un parking pour de nombreuses voitures. Nous n'allons pas dans ce courrier nous étendre plus sur le caractère proprement inacceptable de ce projet.

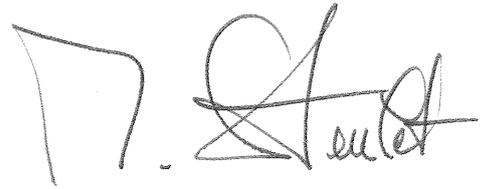
En effet, par ce courrier, nous sollicitons une rencontre avec le Conseil Municipal lors de la session où sera débattue cette question. Ceci pour discuter de vive voix avec vous, et pour rappeler les diverses contradictions (également légales) d'une telle construction dans la zone d'habitation qui est la nôtre.

Les intérêts de nous tous, qui sommes les habitants du voisinage, ne sont en effet plus respectés.

Nous sommes dans l'attente d'une proposition de rendez-vous avec le Conseil Municipal, et dans l'attente de cette entrevue, nous vous présentons, cher Monsieur, nos salutations respectueuses.

les co-signataires :

Michel Steulet. 43, Coudriers.



Izaskun AMEZAGA 43, ch. des Coudriers



MOTTET Pascal 41, ch. des Coudriers



MOTTET Nauphin 41 ch. de Coudriers



MICHAEL MERNE 43B ch. des Coudriers



Mercedes Merne 43B ch. des Coudriers



Jörg Mayer 12 Parc des Mayens



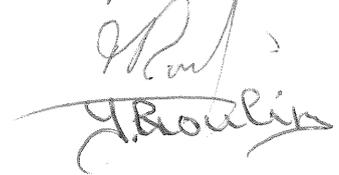
Elena Keitsinskaia Mayer 12 Parc des Mayens

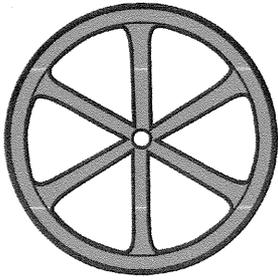


Marcel Roulin 43A ch. des Coudriers



Juliette Roulin 43A ch. des Coudriers





Fédération réunissant
Les Associations de quartier du
Grand-Saconnex et environs

F.L.A.G.S.
www.flags-geneva.org

Mairie du Grand-Saconnex
Route de Colovrex 18
1218 Le Grand-Saconnex

Au Président du Conseil municipal et
Conseillères et Conseillers municipaux
Le Grand-Saconnex, 25 aout 2009

AICC
Elisabeth Jobin
Elisa.jobin@bluewin.ch

AJA
Philippe Demierre
aja-info@bluewin.ch

ARCE
Geraldo Von Potobsky
vonpotobsky@bluewin.ch

ASAP
Peta Girod
info@asap-grandsaconnex.ch

Morillons-Parc
Cédric Bourdin
cbourdin@infomaniak.ch

Parc-des-Mayens
Pia Jarrell
pia.jarrell@free.fr

RADAR
Roland Machenbaum
radar@sunrise.ch

Voie-du-Coin
Robert Detraz
Voie-du-Coin 12
1218 Grand-Saconnex

Concerne : « Contrat de quartier »,
Donner l'opportunité aux habitants de réaliser leurs projets soutenus par
les autorités communales

Monsieur le Président du Conseil municipal, Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Le jeudi 26 mars à l'Aula du Pommier, M. Thierry APOTHELOZ, Conseiller
administratif de Vernier nous a présenté le contrat de quartier tel qu'il s'applique avec
succès à Vernier depuis plusieurs années. Il était accompagné de Mme Christiane
SCHALLER, Coordinatrice et de M. Marko BANDLER, responsable du service de
l'action sociale des solidarités pour Vernier.

Ce contrat de quartier est un outil dynamique, véritable catalyseur participatif à
disposition des autorités pour l'amélioration de la qualité de vie en impliquant
directement les habitants dans des projets. En consultant le site internet de Vernier et de
la Ville de Genève, vous observerez le fantastique travail déjà effectué dans ces
communes et allant dans le sens préconisé par l'Agenda 21.

A titre d'illustration nous annexons à la présente le communiqué de presse du 10 mars
2009 diffusé par la Ville de Genève concernant la mise en place de contrats de quartier
aux Grottes et à St Gervais. Vous trouverez également annexés le « règlement de la
commission de coordination » et le document de référence concernant le contrat de
quartier en Ville de Genève.

Nous proposons au Conseil municipal du Grand-Saconnex de s'approprier cet outil
qu'est le contrat de quartier et de l'appliquer à notre commune. Les exemples concrets
développés par Vernier et la Ville de Genève peuvent servir d'exemples sur ce qu'il
serait possible de faire au Grand-Saconnex. A titre indicatif, Vernier dispose d'un budget
annuel de quelque CHF 100'000.- permettant de soutenir de nombreux projets proposés
par les habitants des quartiers concernés.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à la présente, recevez, Monsieur le
Président du Conseil municipal, nos respectueuses salutations.

Anne MOSER, Présidente
p.a. ch. de l'Erse 8A - 1218 Le Grand-Saconnex

Copie au Conseil administratif du Grand-Saconnex
Annexes : 25 dossiers pour chaque membre du Conseil municipal



DT - DGM
Rue du Stand 20
1204 Genève

Commune du Grand-Saconnex
Monsieur Jean-Marc COMTE
Maire
18 Route de Colovrex
1218 Grand-Saconnex

N/réf. : YD/
V/réf. : JMC/ee-4.16.2

Genève, le 03 septembre 2009

Concerne : Etude de circulation du Grand-Saconnex

Monsieur le Maire,
Madame la Conseillère administrative,
Monsieur le Conseiller administratif,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier du 10 août dernier, très détaillé, dont nous vous remercions.

Nous nous permettons de nous étonner quelque peu de sa teneur, dans la mesure où notre courrier du 17 juillet 2009 reprenait, à notre sens, fidèlement les conclusions de notre rencontre du 25 juin, tout en y apportant les précisions promises.

Ceci dit, nous sommes conscients de l'importance pour votre commune des modifications que vous souhaitez et sommes soucieux de vous apporter le soutien attendu.

Après examen de la situation, nous vous proposons donc la démarche suivante:

- 1) La DGM pilotera, conformément à votre demande, les analyses complémentaires nécessaires indiquées dans notre courrier. Nos collaborateurs solliciteront, dans les prochains jours, vos services techniques pour organiser le suivi de l'étude.
- 2) Ces analyses seront financées à 50% par la DGM et à 50% par la commune du Grand-Saconnex. Le mandataire sera choisi conjointement. Nous pourrions suggérer le bureau CITEC ingénieurs-conseil, à Genève, lequel a déjà réalisé l'étude de Pregny-Chambésy, ainsi que les études de trafic liées au projet de la Route des Nations. Un tel choix nous semble en effet de nature à faciliter la coordination des projets.
- 3) Nous attendons avec intérêt les remarques des Communes de Bellevue et de Pregny-Chambésy, que vous avez sollicitées à notre demande. Il nous semble qu'une présentation "croisée" des études du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy devrait être organisée, à l'issue de l'étude que nous entreprenons, afin que chacun soit bien assuré de la cohérence des projets. Cet échange pourrait avoir lieu, par exemple, dans le cadre des réunions du Groupement des communes de la Rive-Droite. La DGM y participera bien sûr volontiers à votre demande.

- 4) Nous définirons ultérieurement la collaboration à nouer avec la Mission suisse, dans la perspective d'une information complète des Organisations internationales. Nous vous laissons le soin de nouer un premier contact dans ce sens, ainsi que vous l'indiquez dans votre courrier.

En espérant que ces propositions soient de nature à vous agréer et que nous pourrions établir ensemble une excellente collaboration sur ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, l'expression de notre parfaite considération.



Yves Delacretaz
Directeur général

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



COMMUNE
DU
GRAND-SACONNEX

DIRECTION GENERALE DE LA MOBILITE
Monsieur Yves DELACRETAZ
Directeur général
20, rue du Stand
1204 GENEVE

Grand-Saconnex, le 30 septembre 2009

SERVICE TECHNIQUE
Fax N° 022 920 99 02
N/réf. : JCH/cg – 4.16.2 -
V/YD

Concerne : Etude de circulation du Grand-Saconnex

Monsieur le Directeur général,

Nous avons bien reçu votre courrier du 3 septembre dernier concernant l'objet cité en titre et nous vous en remercions.

Vos propositions permettront sans doute de favoriser l'avancement de ce dossier et nous y répondons en reprenant votre numérotation :

- 1) Vous mentionnez des analyses complémentaires qui nous semblent effectivement nécessaires, mais dont nous souhaiterions connaître le contenu. Nous avons en effet à considérer dans la hiérarchie du réseau, les routes cantonales et les routes communales.
- 2) Nous prenons note de votre proposition de financement des études. Dans notre courrier précédent, nous avons déjà évoqué le financement de l'étude globale de circulation du bureau CERA. Il nous semblerait correct que la Direction générale de la mobilité participe, à raison de 50 %, à ces prestations qui couvrent également des mesures sur le domaine cantonal.
Pour le solde de ce point, nous nous référons à un entretien téléphonique que votre collaborateur M. FERREY a eu avec notre directeur technique M. CHAPPUIS en date du 22 septembre écoulé.
La proposition d'étude menée conjointement par les bureaux CERA et CITEC nous paraît intéressante. La définition des prestations et les modalités vont être, à notre avis, réglées rapidement.
- 3) Une présentation des études conduites par les Communes de Bellevue, de Pregny-Chambésy et du Grand-Saconnex pourra effectivement être organisée, afin d'obtenir une vision cohérente des flux de circulation.

4) Nous prendrons prochainement contact, en fonction de la planification de ce dossier de circulation, avec la Mission Suisse auprès des organisations internationales.

Enfin, il nous semble important que les échéances des différentes étapes du dossier soient précisées.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, nous vous informons que le Conseil municipal va ouvrir un crédit pour les prestations du bureau CERA en vue de l'établissement de trois enquêtes publiques sur le domaine public communal, qui seront déposées d'ici la fin de l'année. Nous tenons à ce que celles-ci puissent être mises en œuvre au début du printemps 2010.

En vous souhaitant bonne réception de ces lignes et en nous réjouissant d'une perspective de collaboration fructueuse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, nos meilleures salutations.

**LE CONSEILLER ADMINISTRATIF
DELEGUE**



Jean-Marc COMTE

Cc : M. Christophe GENOUD, secrétaire adjoint DT
Commune de Bellevue
Commune de Pregny-Chambésy

M. Venturi CERA